

RSA

Service de proximité, le CCAS instruit les demandes de RSA (Revenu de Solidarité Active) auprès des personnes en difficulté sociale résidant dans la commune ou ayant procédé à une élection de domicile auprès du CCAS. Dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental de l'Aisne, les travailleurs sociaux assurent l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Domiciliation

La domiciliation ou élection de domicile permet à toute personne sans domicile stable ou fixe (SDF) de disposer d'une adresse administrative pour y recevoir son courrier et faire valoir certains droits et prestations. Habilité à vous domicilier, le CCAS peut vous aider si vous avez un lien avec la commune de Château-Thierry.

Situation d'urgence

Le CCAS accorde des aides d'urgence à des personnes momentanément privées de ressources ou en situation exceptionnelle (coupure d'électricité ou de chauffage, absence de logement, urgence alimentaire, violences conjugales...). Ces secours permettent de faire face aux besoins élémentaires du quotidien. Chaque demande d'aide est soumise à la constitution et au dépôt d'un dossier social comprenant un certain nombre de renseignements familiaux, professionnels et financiers qui permettent d'apprécier la situation du demandeur et les difficultés qu'il rencontre.

À lire sur le même sujet :



Le CCAS : au coeur des solidarités

L'étendue des missions du CCAS est à l'image des défis et des enjeux auxquels l'action sociale est aujourd'hui confrontée.

Repères :

Votre élue référente : Mme Sylvie Lefèvre

Le CCAS est un service à destination des habitants de Château-Thierry. Vous n'habitez pas la commune ? N'hésitez pas à contacter l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS).

Unité Territoriale d'Action Sociale

1 rue Robert Lecart
BP 80220
02407 Château-Thierry Cedex

Tél. : 03.23.83.85.00

Mail : utas.chateau-thierry@cg02.fr

CCAS de Château-Thierry

Accueil

Mail : corinne.gelle@ccas-chateau-thierry.fr

Tél. : 03 23 69 42 12

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Fermeture le mardi matin

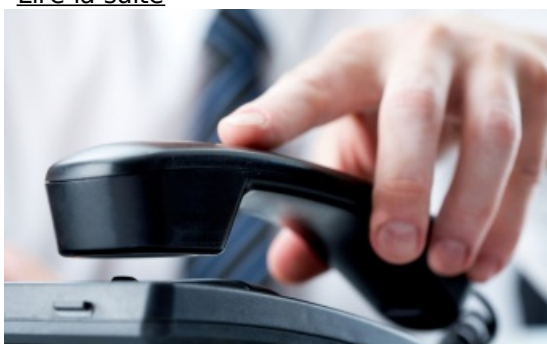
[Lire la suite](#)



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS joue un rôle d'information, d'accès au droit, d'orientation et de conseil aux personnes en difficulté.

[Lire la suite](#)



Numéros utiles

Consulter ici les informations relatives aux acteurs en charge de l'accès aux droits, de la solidarité et de l'action sociale (Caf, CCAS, CPAM, Point d'accès au droit...).

[Lire la suite](#)

Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/insertion-sociale>